



**PROJET DE DEVELOPPEMENT D'UN SYSTEME DE GESTION  
INTEGREE DE LUTTE CONTRE LES RAVAGEURS ET LES MALADIES  
DES CULTURES (IPM)**

*RWA0604811*

**RAPPORT ANNUEL**

2008





## Table des matières

<b>1</b>	<b>Fiche projet .....</b>	<b>5</b>
<b>2</b>	<b>Situation acuelle en bref.....</b>	<b>6</b>
<b>3</b>	<b>Bilan de la planification des activités.....</b>	<b>8</b>
	3.1 <i>Aperçu des activités .....</i>	8
	3.2 <i>Analyse de la planification des activités .....</i>	9
<b>4</b>	<b>Bilan des finances.....</b>	<b>10</b>
	4.1 <i>Aperçu des dépenses par rapport au planning financier .....</i>	10
	4.2 <i>Analyse du planning financier .....</i>	11
<b>5</b>	<b>Suivi des indicateurs.....</b>	<b>12</b>
	5.1 <i>Objectif spécifique .....</i>	12
	5.2 <i>Résultats.....</i>	12
	5.3 <i>Évolution des indicateurs (graphique) .....</i>	12
<b>6</b>	<b>Appréciation des critères de suivi .....</b>	<b>13</b>
	6.1 <i>Efficienc</i> e .....	13
	6.2 <i>Efficacit</i> é .....	13
	6.3 <i>Durabilit</i> é .....	13
<b>7</b>	<b>Mesures et recommandations.....</b>	<b>14</b>
	7.1 <i>Synthèse des critères d'appréciation .....</i>	14
	7.2 <i>Recommandations .....</i>	14
<b>8</b>	<b>NouveAU planNING (année n+1) (Max. 4 pages) .....</b>	<b>16</b>
	8.1 <i>Planning des activités de l'année N+1 .....</i>	16
	8.2 <i>Planning financier de l'année N+1 .....</i>	19
<b>9</b>	<b>Conclusions.....</b>	<b>20</b>
	9.1 <i>Activités et Finances .....</i>	20
	9.2 <i>Critères de suivi .....</i>	20
	9.2.1 <i>Efficienc</i> e .....	20
	9.2.2 <i>Efficacit</i> é .....	20
	9.2.3 <i>Durabilit</i> é .....	20
	9.3 <i>Avis de la SMCL sur les recommandations .....</i>	20
	9.3.1 <i>Recommandations relatives au planning des activités .....</i>	20
	9.3.2 <i>Recommandations relatives au planning financier .....</i>	20
	9.3.3 <i>Recommandations relatives au Cadre logique .....</i>	20
	9.3.4 <i>Autres recommandations .....</i>	20



# 1 FICHE PROJET

## Données générales

**Pays :** Rwanda

**Titre :** Développement d'un système de gestion intégrée de lutte contre les ravageurs et les maladies des cultures (IPM)

**Bailleur :** DGD : Direction Générale de la Coopération au Développement

**Codage bailleur :** NN 3003102

**Arrière plan :**

**Allocation de base - bilatérale directe :** [BA54105402]

**Contrat de gestion - contrat de gestion :**

**secteur d'intervention - Produits à usage agricole**

**Courriel :**

## Description

La principale mission du projet est de contribuer à assurer une amélioration de la productivité agricole par la mise en œuvre d'une stratégie de gestion intégrée de lutte contre les maladies et les ravageurs des principales cultures au Rwanda. Il s'agit donc d'un projet qui agit sur terrain en milieu rural chez les agriculteurs afin d'avoir un impact le plus rapidement possible.

En effet, en complément à l'étape primordiale de formation des formateurs, le projet est réalisé via la formation des agriculteurs et ce de manière pratique sur terrain dans les conditions agro-écologiques sous lesquelles les agriculteurs réalisent leurs productions agricoles (Farmer Field School).

Les activités de formation des agriculteurs seront de nature à créer des conditions de durabilité de manière à ce que ces agriculteurs puissent continuer à faire usage de l'IPM dans la lutte contre les maladies et ravageurs après la fin de la période de financement du projet.

## Objectifs

- **Objectif principal :** Contribuer de manière durable à la réduction de la pauvreté rurale et à la croissance économique à travers l'augmentation de la productivité des facteurs de production et la diversification des opportunités de revenus.
- **Objectif spécifique :** Contribuer à l'amélioration de la productivité agricole et à la protection de l'environnement par la mise en place d'un système de gestion intégrée de lutte contre les maladies et ravageurs des cultures au Rwanda.

## Finances

Budget Régie :	415.200 €
Budget Cogestion :	2.434.800 €
<b>Budget Total :</b>	<b>2.850.000 €</b>

## Chronologie

Phase :	EXE			
Début est. :	01/06/2008	Durée est. :	30,5 mois	Fin est. : 13/12/2010
Début C.S. :	14/12/2006	Durée C.S. :	48 mois	Fin C.S. : 13/12/2010

## 2 SITUATION ACTUELLE EN BREF

Depuis janvier 2006, le Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales (MINAGRI) a opéré une restructuration de ses organes conduisant à la mise sur pied de trois agences dont le RADA, l'Agence Rwandaise de Développement de l'Agriculture (Rwanda Agricultural Development Authority) dont l'objectif global est la professionnalisation de l'agriculture. Le RADA est composé de plusieurs services dont l'Unité de Protection des Végétaux. Le Ministère poursuit actuellement la restructuration de son organisation par la création d'une entité appelée Rwanda Agricultural Board composée de plusieurs nouvelles agences dans lesquelles se répartiront les agences et unités existantes. C'est ainsi que trois nouvelles agences seront mises en place : une agence chargée plus particulièrement de la recherche et de la vulgarisation, une autre chargée des activités agricoles liées à l'exportation et au marché, et une dernière se chargeant des activités liées à la régulation et à la certification.

Le projet IPM est basé au sein de l'Unité de Protection des Végétaux (UPV) du RADA à Nyarugenge (Kigali) et mène l'ensemble de ses activités en étroite collaboration avec les responsables de l'Unité. Le directeur d'intervention du projet est également le responsable de l'UPV du RADA.

Le projet IPM a dans les premières semaines de sa mise en œuvre défini la stratégie d'intervention quant à la vulgarisation des techniques appropriées de protection des cultures. C'est ainsi que l'approche de champs école (Farmer Field School – FFS) a été retenue en collaboration avec les autres acteurs intervenant sur terrain et ceci a été approuvé par les autorités du Ministère de tutelle (le MINAGRI). Depuis lors, il a été remarqué qu'actuellement plusieurs intervenants du domaine du développement rural ont également opté pour cette approche et mettent en œuvre, ou prévoient de le faire prochainement, des actions de FFS sur le terrain. De ce fait, il a semblé primordial aux responsables du projet IPM de sensibiliser le MINAGRI quant à l'importance d'une approche FFS harmonisée et coordonnée entre tous les intervenants. C'est pourquoi, il a été proposé et retenu lors de la première réunion du comité de concertation du projet, de procéder au recrutement d'un coordonnateur national FFS qui sera basé au sein du service de vulgarisation du ministère (et plus particulièrement au sein du projet d'Appui au Système National de Vulgarisation Agricole – PASNVA – projet CTB). Il sera recruté par le MINAGRI et pris en charge par le projet IPM. Il se chargera notamment de la coordination des interventions FFS sur tout le territoire ainsi que de la mise en œuvre d'une stratégie de communication adéquate.

En ce qui concerne la gestion administrative du projet, le Délégué à la Cogestion du projet IPM est également en charge d'autres projets dans le domaine de l'agriculture (AFSR, R&T et APFH). Ceci permet la mise en place d'une cellule de gestion unique (bien que presque chaque projet a recruté un comptable) ainsi qu'une vue d'ensemble des actions menées dans le domaine et une meilleure vision des collaborations et synergies possibles et potentiellement fructueuses pour l'ensemble des actions menées par les projets de la CTB en agriculture au Rwanda.

Le recrutement de l'assistant technique a pris beaucoup plus de temps que prévu. En effet, la première candidature soumise par la CTB au MINAGRI a été rejetée (juillet 08) et un second appel à candidatures a dû être réalisé ; l'AT finalement retenu est arrivé en février 09 au Rwanda. Le projet a démarré ses activités le 01<sup>er</sup> juin 2008 (l'AT devant arriver courant juillet) afin d'éviter de rater une saison culturale et de démarrer avec beaucoup de retard les actions de terrain proprement dite (clôture du projet en décembre 2010). Cela a conduit le

Delco à prendre en charge le rôle de l'AT de juin à décembre 08 ; cependant, un certain nombre d'activités programmées pour 2008 n'ont pu être menées à bien.

### 3 BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES

#### 3.1 Aperçu des activités pour l'année 2008

Activités	J	F	M	A	M	J	J	J	A	S	O	N	D	Remarques
Réaliser un inventaire des travaux réalisés en IPM au Rwanda	P													Premier AO infructueux
	R													
Développer un curriculum de formation	P													Premier AO infructueux
	R													
Voyage d'échanges relatif à la quarantaine végétale	P													Activité non réalisée
	R													
Réalisation d'un inventaire des méthodes culturelles traditionnelles	P													Activité non réalisée (pas d'AT)
	R													
Meilleure connaissance des cycles de développement des maladies et ravageurs	P													Activité non réalisée (pas d'AT)
	R													
Développement d'une stratégie de communication	P													Activité non réalisée (pas d'AT)
	R													
Recrutement du personnel	P													Recrutement en cours, non terminé. Plusieurs appels infructueux
	R													
Réhabilitation des bureaux et acquisition des équipements	P													
	R													

P = prévisions ; R = réalisations

### 3.2 Analyse de la planification des activités

Ainsi qu'expliqué plus haut, la programmation des activités n'a pu être respectée que très partiellement. Cela est dû au retard de mise à disposition de l'assistant technique. Seules les activités jugées par la Direction d'Intervention comme étant très importantes ont été mises en œuvre dont une mission internationale visant notamment à définir la stratégie d'intervention en matière d'IPM. Cette mission nous a conduit à l'élaboration du dossier d'appel d'offres pour le recrutement des Masters Trainers nécessaires à la mise en œuvre des actions de vulgarisation selon l'approche de 'Farmer Field School'.

Les autres études programmées n'ont pas été, à proprement parler, réalisées jusqu'à présent. Il a été demandé au personnel du projet et de l'unité de protection des végétaux de mener des missions exploratoires sur le terrain afin de débiter la collecte des informations disponibles. Ces dernières seront ensuite complétées par des consultants nationaux encadrés par l'équipe du projet au complet (avec AT).

La Direction d'Intervention s'est également concentrée sur la réhabilitation des bureaux mis à la disposition du projet ainsi que sur l'acquisition des mobiliers et équipements pour l'ensemble du personnel.

Le recrutement du personnel du projet a également débuté selon la planification prévue, ce recrutement n'est cependant pas clôturé. Un assistant IPM a été recruté ; trois autres assistants sont en poste au sein de l'unité de protection des végétaux (engagés par le RADA) et seront partiellement affectés au suivi des activités du projet. Un coordonnateur national FFS devrait également être pris en charge par le projet IPM (coordonnateur recruté par le MINAGRI et basé au sein du projet PASNVA) et sera recruté dans le premier semestre 2009. Un ou plusieurs autres assistants IPM pourront être également recrutés pendant cette période après analyse critique des besoins avec l'assistant technique international.

## 4 BILAN DES FINANCES

## 4.1 Aperçu des dépenses par rapport au planning financier

	Résultats	Mode de gestion	Budget total	Dépenses antérieures	Montant planifiés pour 2008	Dépenses				Taux de dépenses	Solde budgétaire
						Q1-2008	Q2-2008	Q3-2008	Q4-2008		
1	Concept, méthodologie et mécanismes de mise en oeuvre de l'IPM	Cogestion	143 000 €		77 765				21 463	28%	121 537
2	Formation de formateurs	Cogestion	572 400 €		176						572 400
3	Formation des agriculteurs	Cogestion	326 000 €								326 000
4	Disponibilité du matériel de souche	Cogestion	360 000 €		3 529						360 000
5	Promotion des méthode culturales appropriées	Cogestion	133 500 €		4 294						133 500
6	Connaissance des cycles de développement des maladies et ravageurs	Cogestion	94 500 €		4 206						94 500
7	Utilisation de variétés résistantes / tolérantes	Cogestion	84 000 €								84 000
8	Stratégie de communication	Cogestion	172 000 €		1 765						172 000
9	Moyens généraux	Cogestion	549 400 €		33 426				20 741	62%	528 659
	Moyens généraux	Régie	415 200 €		45 588			320	17 366	39%	397 514
	<b>TOTAL</b>		<b>2 850 000</b>		<b>170 749</b>			<b>320</b>	<b>59 570</b>	<b>35%</b>	<b>2 790 110</b>

## 4.2 Analyse du planning financier

De manière globale, la planification financière n'a pas été respectée (35 % de décaissements par rapport à la planification). Ceci étant principalement dû au retard de recrutement de l'assistant technique, ce qui a reporté la mise en œuvre de la plupart des activités prévues.

Les seules activités mises en œuvre correspondent au résultat attendu n°1. L'écart par rapport à ce qui était planifié est expliqué par la relance de l'appel d'offres suite à un premier dépouillement infructueux. Il faut ici remarquer que le domaine d'intervention du projet IPM est très pointu et quasiment aucune expertise nationale n'est disponible.

Le retard de recrutement de l'assistant technique et du comptable explique également le faible niveau de dépenses dans la rubrique « moyens généraux ».

## 5 SUIVI DES INDICATEURS

### 5.1 Objectif spécifique

Aucune véritable étude « baseline » n'a été réalisée dans le cadre de la mise en œuvre du projet IPM. La première mission effectuée en octobre-novembre-décembre 2008 a notamment permis de réaliser l'inventaire des documents existants et des activités en cours dans le domaine concerné.

Il ressort de cette étude que les techniques relatives à l'approche Integrated Pest Management (IPM) ne sont actuellement pas appliquées au Rwanda, si ce n'est dans des cas très particuliers ; seuls certains documents existent. Nous pouvons donc considérer que les différents indicateurs de planification prévus dans le cadre logique du projet démarrent avec une valeur nulle.

Remarquons encore que cette même étude a permis de mettre en évidence un certain engouement aux techniques IPM et FFS avec la naissance de plusieurs interventions de terrain appuyées par différents bailleurs et exécutées par différents acteurs rwandais du développement rural.

### 5.2 Résultats

Seul est repris dans le tableau ci-dessous le résultat attendu concerné par la mission internationale menée dans le courant du premier semestre d'activité du projet ; seule véritable activité technique menée par le projet pendant cette période.

Résultats	IOV	Valeur attendue fin projet	Valeur fin 2008	Remarques	Taux
Concept, méthodologie et mécanismes de mise en œuvre de l'IPM	Liste des travaux et réalisations IPM dans le pays	Liste disponible	Liste disponible	Mission élaboration curriculum de formation	100%
	Liste des recommandations globales formulées	Liste disponible	Liste disponible	Mission élaboration curriculum de formation	100%
	Niveau de consultation des instances concernées	Consultation de toutes les instances concernées	Les différentes instances concernées ont été consultées	Réalisation d'un atelier de validation des résultats de l'élaboration du curriculum de formation	100%
	Utilité pratique du curriculum de formation	Curriculum régulièrement mis à jour et adapté aux conditions locales	Base du curriculum pour maïs et pomme de terre élaboré	Validation et mise à jour à réaliser avec les Master Trainers	25%
	Analyse qualité et niveau de détail du curriculum				0%

### 5.3 Évolution des indicateurs (graphique)

## 6 APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI

### 6.1 Efficience

Le projet venant de débiter, il nous est encore très difficile d'apporter des éléments sur son efficience

D'importants retards ont été enregistrés quant au recrutement du personnel local et international ayant une influence non négligeable sur la réalisation des activités et l'atteinte des résultats que nous nous étions fixés pour l'année 2008.

Le domaine spécialisé dans lequel le projet IPM se développe a également comme conséquence qu'il n'est pas facile de trouver l'expertise internationale, et encore moins nationale, nécessaire à la bonne réalisation des activités prévues. Cela nous a notamment conduit à devoir relancer le premier appel d'offres que nous avons publié (élaboration du curriculum de formation).

### 6.2 Efficacité

A ce stade de mise en œuvre du projet, il nous est difficile d'apporter beaucoup d'éléments quant à son efficacité.

Cependant, nous pouvons déjà affirmer qu'il est en harmonie avec l'évolution des approches menées de par le pays dans le domaine concerné. Nous remarquons que d'autres intervenants dans le développement rural cherchent ou commencent à mettre en œuvre des activités de vulgarisation (production, lutte phyto, ...) en utilisant notamment la méthode Farmer Field School préconisée dans le cadre de l'intervention du projet IPM. Par ailleurs, le concept de l'IPM est également envisagé par la FAO au Rwanda qui va y mettre en œuvre un projet sur la culture du riz.

Cet intérêt pour cette méthode de vulgarisation nous a conduit à proposer au MINAGRI la prise en charge d'un coordonnateur national FFS afin de s'assurer de l'harmonisation et de la coordination des différentes interventions sur terrain. Il serait en effet très dommageable que chaque intervenant applique la méthode FFS comme il l'entend. Nous recherchons également la complémentarité avec les autres interventions en proposant d'installer le coordinateur FFS au sein du projet d'appui au système national de vulgarisation agricole, service le plus adéquat dans ce domaine.

### 6.3 Durabilité

Ce facteur est pris en compte depuis le début de la mise en œuvre du projet.

Le projet est logé au sein du RADA dans l'unité de protection des végétaux. Le Directeur d'Intervention du projet est également directeur de l'Unité. Le partenaire est donc totalement impliqué dans la mise en œuvre et le suivi des activités pour l'atteinte des objectifs fixés.

La méthode de vulgarisation choisie est elle-même hautement participative et met en œuvre une démarche assurant la durabilité aux actions entreprises (expérimentation dans les champs des paysans, bénévolat, ...)

## 7 MESURES ET RECOMMANDATIONS

### 7.1 Synthèse des critères d'appréciation

Le démarrage du projet est trop récent pour pouvoir donner un avis sur les critères d'appréciation.

### 7.2 Recommandations

#### **Sélection des cultures ciblées**

Bien que les pratiques cultures adéquates et les méthodes IPM appropriées sont nécessaires à l'ensemble des cultures trouvées au Rwanda, le projet devrait se concentrer sur certaines d'entre elles (cultures pilotes). Cela permettra au projet de développer consciencieusement les différents curricula de formation et d'acquérir de l'expérience en FFS en tant que technique de vulgarisation.

Les critères de sélection sont les suivants :

- Culture prioritaire du gouvernement
- Culture ciblée par des projets ou programmes de développement
- Degré d'utilisation de pesticides (potentiel ou présent)
- Disponibilité en information et expérience IPM
- Existence d'organisations paysannes ou de groupes de fermiers exploitant la culture
- Disponibilité d'agents de vulgarisation (prestataires de services) à former

Basé sur ces différents critères, les cultures suivantes peuvent être considérées comme potentiellement intéressantes dans le cadre de la mise en œuvre d'activités IPM\_FFS :

- Pomme de terre : haut degré d'utilisation de pesticides, santé des producteurs, IPM disponible
- Maïs : cultivé en rotation avec la pomme de terre, IPM disponible
- Tomate : santé des producteurs et des consommateurs, IPM disponible
- Riz : santé des producteurs, risques environnementaux, IPM disponible
- Fruit de la passion : nouvelle culture à haute valeur pour exportation, procédés de transformation existants, IPM disponible
- Café : haute utilisation de pesticides, IPM disponible, normes pour l'exportation

Il est prévu dans un premier temps de se concentrer sur les cultures de pomme de terre et de maïs. Chaque saison devrait ensuite voir s'ajouter une nouvelle culture.

#### **Collaboration avec les autres projets/programmes**

Le curriculum de formation FFS doit inclure l'ensemble des techniques culturelles depuis la gestion des eaux et du sol jusqu'à l'opération post-récolte. C'est pourquoi plusieurs institutions différentes doivent être impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre des curricula de formation. Il est donc indispensable de collaborer avec des projets et programmes existants pour aboutir au développement de bons curricula FFS incluant les méthodes IPM.

La plupart des cultures ciblées intéressent d'autres intervenants (RSSP, OCIR, RHODA, APFH, PAPSTA, FAO) ; le projet s'emploiera à élaborer des liens solides avec ces derniers dans le cadre de la mise en œuvre des approches FFS-IPM

Il établira également une collaboration avec le projet PASNVA pour tout ce qui concerne la vulgarisation proprement dite.

### **Prise en charge d'un coordonnateur national FFS**

Ainsi qu'expliqué plus haut, le projet envisage, en accord avec le MINAGRI et le projet PASNVA, le recrutement et la prise en charge d'un coordonnateur national FFS afin de s'assurer de l'harmonisation et de la coordination des interventions dans le domaine dans le pays. Il mettra en place une équipe de coordination FFS.

### **Développement des curricula de formation**

Pour les différentes cultures sélectionnées, un curriculum de formation sera à chaque fois élaboré en partenariat avec tous les acteurs concernés par la culture ciblée. Ces curricula seront testés et régulièrement mis à jour au travers des formations de formateurs et d'agriculteurs facilitateurs FFS (ToT et ToF).

### **Voyages d'études**

Afin de bien sensibiliser les acteurs concernés à la méthode Farmer Field School, des voyages d'études devront être rapidement organisés à l'attention d'une part des cadres du ministère, des agences, des projets et d'autre part des responsables des services d'où proviendront les futurs formateurs facilitateurs.







## 8.2 Planning financier de l'année N+1

Code FIT	Libellé	Budget	Solde réel	Planification trimestrielle 2009				Total 2009	Solde théo. (fin Q4-2009)
				Q1-2009	Q2-2009	Q3-2009	Q4-2009		
A0101	Développer un Curriculum de Formation adapté aux conditions rwandaises	143 000,00	121 536,89	0	28 000	0	0	28 000	93 537
A0201	Localiser, mobiliser et recruter l'expertise en mesure d'assurer la formation des formateurs	161 000,00	161 000,00	6 708	20 125	20 125	20 125	67 083	93 917
A0202	Favoriser l'apprentissage et l'adoption de chacune des différentes composantes de l'IPM	137 000,00	137 000,00	0	6 667	0	6 667	13 333	123 667
A0203	Assurer la formation des formateurs	274 400,00	274 400,00	22 208	29 292	31 958	29 292	112 750	161 650
A0301	Faciliter toutes les étapes de formation des agriculteurs	326 000,00	326 000,00	0	0	9 200	21 000	30 200	295 800
A0401	Sensibiliser quant à l'importance de la quarantaine végétale	36 000,00	36 000,00	0	3 333	0	0	3 333	31 667
A0402	Promouvoir et renforcer la mise en œuvre des protocoles de quarantaine végétale	325 000,00	325 000,00	0	0	0	0	0	325 000
A0501	Réaliser un inventaire des méthodes culturales traditionnelles	73 500,00	73 500,00	100	4 000	4 000	4 000	12 100	61 400
A0502	Mettre en œuvre les connaissances relatives aux méthodes culturales durables et appropriées	60 000,00	60 000,00	0	0	0	0	0	60 000
A0601	Localiser, mobiliser et recruter l'expertise en mesure de divulguer les connaissances sur les cycles de développement des maladies et ravageurs	24 500,00	24 500,00	100	2 667	2 667	2 667	8 100	16 400
A0802	Assurer la publication de documents relatifs aux cycles de développement des maladies et ravageurs	15 000,00	15 000,00	0	667	667	667	2 000	13 000
A0603	Financer des formations spécialisées en entomologie et en épidémiologie	0,00	0,00	0	0	0	0	0	0
A0604	Mettre en œuvre les connaissances sur les cycles de développement des maladies et ravageurs	55 000,00	55 000,00	0	0	0	0	0	55 000
A0701	Localiser, mobiliser et recruter l'expertise en mesure de divulguer les connaissances sur la gestion de la résistance variétale	29 000,00	29 000,00	200	13 333	13 333	0	26 667	2 133
A0702	Financer des formations spécialisées en résistance variétale	0,00	0,00	0	0	0	0	0	0
A0703	Mettre en œuvre les connaissances sur la gestion de la résistance variétale	55 000,00	55 000,00	0	2 000	0	2 000	4 000	51 000
A0801	Développer et mettre en œuvre une stratégie de communication	54 000,00	54 000,00	2 933	4 500	4 500	4 500	16 433	37 567
A0802	Contribuer à la révision des dispositions nationales de gestion des pesticides	118 000,00	118 000,00	0	0	0	0	0	118 000
Y0101	Réserve budgétaire Cogestion	80 000,00	80 000,00	0	0	0	0	0	80 000
Z0102	Frais de personnel - Directeur d'intervention	12 500,00	10 297,09	700	700	700	700	2 800	7 497
Z0103	Frais de personnel - Equipe finance et administration	59 000,00	58 553,96	1 800	1 800	1 800	1 800	7 200	51 354
Z0104	Frais de personnel - Equipe technique	62 000,00	61 156,53	2 300	5 400	5 400	5 400	18 500	42 657
Z0202	Equipement de bureau	2 500,00	-1 846,01	1 333	0	0	0	1 333	-3 179
Z0203	Equipement IT	16 000,00	12 441,00	2 733	0	0	0	2 733	9 708
Z0204	Aménagement des bureaux	10 500,00	4 227,73	1 333	0	0	0	1 333	2 894
Z0302	Services et frais de maintenance	7 500,00	7 500,00	100	100	100	100	400	7 100
Z0304	Frais de fonctionnement des véhicules	178 000,00	177 011,15	1 787	3 320	3 320	3 320	11 747	166 264
Z0305	Télécommunications	12 000,00	11 772,89	573	480	480	480	2 013	9 760
Z0306	Fournitures de bureau	10 000,00	9 835,34	400	400	400	400	1 600	7 935
Z0307	Missions	63 400,00	63 400,00	800	800	800	800	3 200	60 200
Z0308	Frais de représentation et de communication externe	5 000,00	5 000,00	0	0	0	0	0	5 000
Z0309	Formation	12 000,00	12 000,00	0	0	0	0	0	12 000
Z0310	Frais de consultation	20 000,00	20 000,00	0	0	0	0	0	20 000
Z0311	Frais financiers	0,00	-111,90	0	0	0	0	0	-112
Z0312	Frais TVA	0,00	-2 278,07	0	0	0	0	0	-2 278
Z0313	Autres frais de fonctionnement	0,00	0,00	0	0	0	0	0	0
		<b>2 434 800,00</b>	<b>2 392 696,60</b>	<b>46 110</b>	<b>127 583</b>	<b>99 450</b>	<b>103 917</b>	<b>377 060</b>	<b>2 015 637</b>

## REGIE

Code FIT	Libellé	Budget	Solde réel	Planification trimestrielle 2009				Total 2009	Solde théo. (fin Q4-2009)
				Q1-2009	Q2-2009	Q3-2009	Q4-2009		
Z0101	Assistant technique	300 000,00	289 690,00	28 000	28 000	28 000	28 000	112 000	187 690
Z0105	Autres frais de personnel	4 000,00	4 000,00	260	520	520	520	1 820	2 180
Z0201	Véhicules	20 000,00	3 800,00	0	0	0	0	0	3 800
Z0303	Frais de fonctionnement des véhicules	8 200,00	7 043,39	667	667	667	1 833	3 833	3 210
A0314	Frais financiers	0,00	-19,40	0	0	0	0	0	-19
Z0315	Frais TVA	0,00	0,00	0	0	0	0	0	0
Z0401	Frais de suivi et évaluation	50 000,00	50 000,00	0	0	0	0	0	50 000
Z0402	Audit	22 000,00	22 000,00	0	0	0	0	0	22 000
Y0102	Réserve budgétaire Régie	11 000,00	11 000,00	0	0	0	0	0	11 000
		<b>416 200,00</b>	<b>397 513,99</b>	<b>28 927</b>	<b>29 187</b>	<b>29 187</b>	<b>30 363</b>	<b>117 663</b>	<b>279 861</b>

<b>TOTAUX</b>	<b>2 850 000,00</b>	<b>2 790 110,59</b>	<b>75 037</b>	<b>156 770</b>	<b>128 637</b>	<b>134 270</b>	<b>494 713</b>	<b>2 295 397</b>
---------------	---------------------	---------------------	---------------	----------------	----------------	----------------	----------------	------------------

## 9 .CONCLUSIONS

### 9.1 Activités et Finances

Les activités du projet ont démarré lentement. Seule une mission internationale a pu être exécutée durant le premier semestre d'activité du projet. Ce retard est principalement expliqué par le recrutement tardif de l'assistant technique international et le domaine pointu d'intervention pour lequel peu d'experts sont disponibles.

Cette seule mission a permis au projet de déterminer la stratégie d'intervention en matière de formation / vulgarisation. Elle a également conduit le projet à proposer au MINAGRI le recrutement d'un coordonnateur national FFS en charge de l'harmonisation et de la coordination de toutes les actions dans le domaine.

### 9.2 Critères de suivi

#### 9.2.1 Efficience

Le projet étant en phase de démarrage, peu d'éléments peuvent être apportés actuellement pour ce critère.

#### 9.2.2 Efficacité

Le projet connaît un démarrage lent. L'année 2009 doit permettre à l'équipe du projet de mettre en œuvre les activités de formation / vulgarisation prévue grâce au recrutement de Masters Trainers internationaux.

De part la prise en charge d'un coordonnateur national FFS, le projet contribue à améliorer l'efficacité du ministère quant à la coordination des activités dans le domaine concerné de l'IPM-FFS.

#### 9.2.3 Durabilité

La méthode de formation adoptée par le projet devrait lui permettre de s'assurer de la durabilité des actions qui seront entreprises. La collaboration recherchée avec tous les acteurs concernés va également dans ce sens.

### 9.3 Avis de la SMCL sur les recommandations

#### 9.3.1 Recommandations relatives au planning des activités

#### 9.3.2 Recommandations relatives au planning financier

#### 9.3.3 Recommandations relatives au Cadre logique

#### 9.3.4 Autres recommandations